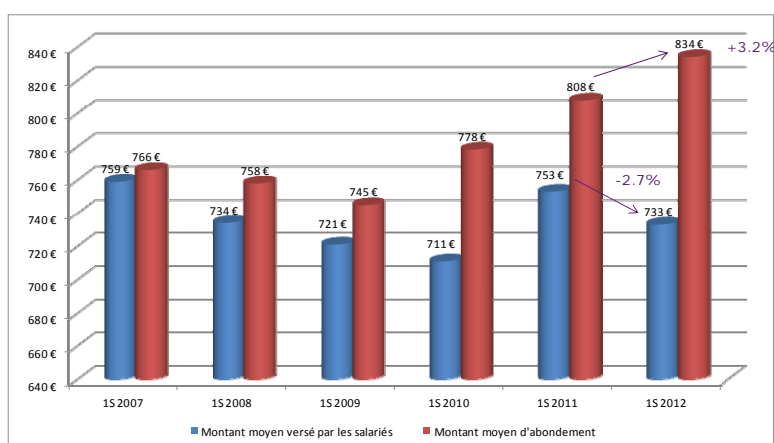


Paris, le 28 novembre 2012

10^e édition du Baromètre de l'abondement et des versements dans les plans d'épargne salariale : les salariés conservent leur confiance dans l'épargne salariale mais modifient leur choix d'investissement.

Natixis Interépargne publie la 10^e édition de son Baromètre de l'épargne salariale pour le 1^{er} semestre 2012. Observatoire récurrent du comportement des entreprises et de leurs salariés en matière de versements dans les dispositifs d'épargne salariale, il traduit un intérêt constant des salariés et des entreprises pour ces dispositifs de rémunération globale, tout en intégrant les évolutions dans les choix d'investissement.

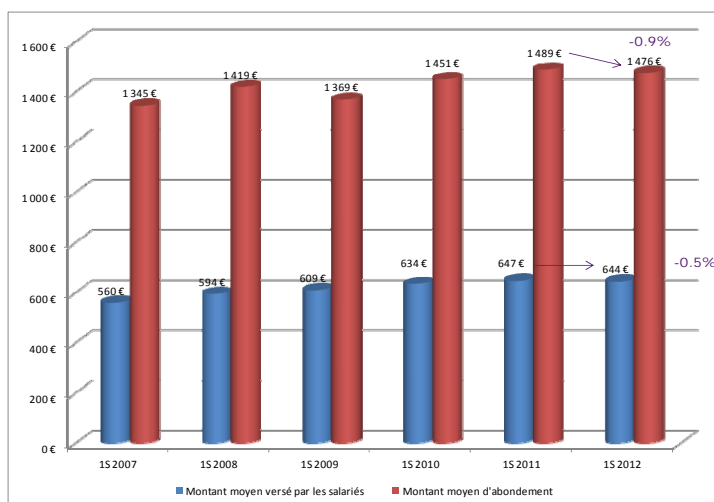
Au premier semestre 2012, le versement moyen sur les plans d'épargne entreprise (PEE), en léger recul, s'est élevé à 733 € par épargnant contre 753 € pour la même période de 2011. L'abondement versé par les entreprises a poursuivi sa progression, atteignant 834 € par épargnant, en hausse de 3,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2011.



Dans les grandes entreprises (plus de 500 salariés), le montant moyen versé régresse très légèrement, avec un recul de 1,8 % à 1 937 euros par épargnant tandis que l'abondement progresse, quant à lui, de 8,1 %, à 425 €.

Le niveau des sommes investies peut s'expliquer par la baisse de la **participation** dégagée par les entreprises au titre de l'année 2011, notamment liée au contexte économique. Le montant moyen de participation investi dans le PEE est donc logiquement inférieur à celui du 1^{er} semestre 2011, à 1 549 € contre 1 678 €. Dans le même temps, **l'intéressement** a poursuivi son développement. Le montant moyen investi dans le PEE atteint ainsi 1 855 € par épargnant contre 1 784 € au 1^{er} semestre 2011.

Les versements volontaires demeurent relativement stables à 545 € contre 565 € au 1^{er} semestre 2011.



Le fort développement du **PERCO** s'est poursuivi, confirmant l'attrait croissant des épargnants et des entreprises pour ce dispositif volontaire d'épargne retraite.

La plus forte progression des versements effectués par les salariés est observée dans les grandes entreprises (+ de 500 salariés), en hausse de 10,5% à 867 € avec cependant un l'abondement en retrait de 8,8 %, à 549 € par épargnant.

Le montant moyen investi par les salariés des grandes entreprises augmente ainsi de plus de 2 % en un an

Dans les entreprises de plus petite taille, les versements et abondements enregistrent une très légère baisse avec respectivement 644 € et 1 476 € par épargnant.

Par dispositif à l'origine des versements, le montant de participation investi dans le PERCO affiche une stabilité à 1 028 € tandis que l'intéressement moyen investi dans le PERCO est en très légère baisse à 1 343 € (1 356 € au 1^{er} semestre 2011).

Comme pour le PEE, les versements volontaires affichent une relative stabilité dans le PERCO à 604 € contre 611 € au 1^{er} semestre 2011.

Premier semestre 2012	Montant moyen investi dans le PEE	Montant moyen versé dans le PERCO
Participation	1 549 €	1 028 €
Intéressement	1 855 €	1 343 €
Versements volontaires	545 €	604 €

Premier semestre 2012	Participation		Intéressement		Versements volontaires	
	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO
Titres de l'entreprise	19%	-	17%	-	23%	-
Actions	6%	28%	10%	21%	10%	22%
Diversifiés	15%	23%	18%	47%	16%	45%
Obligations	9%	23%	14%	14%	7%	7%
Monétaires	51%	26%	41%	18%	43%	26%

Les épargnants ont, quant à eux, modifié leur choix d'investissement en termes de classes d'actifs. Ils se sont davantage orientés vers des placements monétaires dans le PEE (près de la moitié des investissements) mais leur comportement reste très différent pour leur épargne retraite puisque près des trois-quarts des versements sont investis dans des supports diversifiés.

La proportion des épargnants ayant choisi d'investir en gestion pilotée dans leur PERCO demeure également stable (près de 50 %).

Par leur comportement d'épargnant, les salariés ont démontré que, malgré la crise économique, ils restent attachés aux dispositifs d'épargne salariale. L'intérêt pour PERCO reste très fort ; les salariés sont de plus en plus nombreux à épargner pour leur retraite par l'intermédiaire de ce dispositif.

La forte hausse du forfait social intervenue au cours de l'été 2012 pourrait inciter les entreprises à modifier leur politique de rémunération globale

Méthodologie du Baromètre de l'Épargne salariale

Leader de la tenue de comptes en France avec plus de 25,45 % de parts de marché*, Natixis Interépargne contribue activement à la réflexion menée autour du développement et de l'évolution de l'épargne en entreprise à travers la création d'un Baromètre, observatoire privilégié des tendances du marché.

Lancé début 2008, ce baromètre semestriel est publié sur le site Internet de Natixis Interépargne www.interepargne.natixis.com

Lexique

Abondement : versement complémentaire effectué par l'entreprise dans un plan d'épargne salariale au profit de ses salariés.

Plan d'épargne d'entreprise - PEE : système d'épargne collectif qui permet aux salariés de se constituer, avec l'aide de l'entreprise, une épargne investie en valeurs mobilières, dans un cadre fiscal avantageux et en échange d'un blocage de cette épargne pendant une période de 5 ans.

Plan d'épargne retraite collectif - PERCO : système d'épargne collectif (dont la mise en place est subordonnée à celle d'un PEE) qui permet aux salariés d'une entreprise de se constituer, avec l'aide de l'entreprise, une épargne investie en valeurs mobilières dans un cadre fiscal avantageux. L'épargne acquise par le salarié est disponible sous forme de rente ou de capital lors de son départ en retraite.

